

# Programme ©

@ 9h30 : accueil

Allocution de bienvenue

d'**André FREDERIC**,  
Député fédéral, Président  
de la Régionale **PAC** de Verviers

@ 10h : ouverture des stands

@ 10h30 : **Table ronde** -  
« Qu'est-ce qu'un logiciel libre  
et quel est son avenir ? »

@ 12h30 : buffet froid

@ 14h30 : **Table ronde** -  
« Enjeux, atouts et freins actuels  
au développement du logiciel libre »

@ 18h : fin des travaux



Animation

**Urbain Ortmans**,  
Rédacteur en chef de Télévesdre  
**Manu Yvens**,  
Journaliste à Télévesdre

## Espace de rencontres

Rejoignez-nous dans les stands d'informations  
et de démonstrations accessibles de 9h 30  
à 12h30 et de 14h à 18h pour découvrir  
et essayer Linux.

## Vous voulez installer Linux sur votre ordinateur ?

C'est possible et gratuit.  
Rendez-vous à l'Install Party de Lilit asbl.

## Entrée

5 € / personne  
Gratuité : étudiant, chômeurs, (pré)pensionnés

## Renseignements et inscriptions:

Isabel Martin : 087/337533 – 0498/103040  
pac.verviers@skynet.be  
Nancy Hardy : 04/3659983 – 0476/228946  
nancy.hardy@pac-g.be



Avec l'aide de la Communauté Française  
et du Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège  
À l'initiative de Présence et Action Culturelles - Régionale de Verviers  
avec le soutien de l'Université Populaire de la Province de Liège



Samedi 9 décembre de 9h30 à 18h

Au Centre Touristique  
de la Laine et de la Mode  
Rue de la Chapelle 30B  
4800 Verviers



# Vous avez dit logiciels libres?



Le concept de logiciels libres apparaît, à la fin des années 80, avec l'avènement de la micro-informatique. L'initiative s'inscrit à contre-courant de l'édition de logiciels et de la commercialisation des licences par des firmes comme IBM ou DEC à l'époque.

Les logiciels libres s'inspirent largement du fonctionnement des groupes développés auparavant par ces fabricants d'ordinateurs en série : des utilisateurs qui, en partageant leurs expériences, se formaient et échangeaient les modifications qu'ils apportaient aux logiciels, considérés alors comme de simples réglages capables de tirer le meilleur parti du matériel informatique.

La protection des logiciels, par la loi sur les droits d'auteurs, a pour conséquence de priver l'utilisateur de l'accès au code source. Il lui est désormais interdit d'étudier, de corriger, d'améliorer les programmes qu'il achète; en cas de problème, il est totalement dépendant du bon vouloir de l'éditeur du logiciel et la copie - opération jusqu'alors naturelle avec un ordinateur - est aussi interdite.

Richard Stallman, un chercheur au laboratoire d'intelligence artificielle de l'Institut des technologies du Massachusetts, lance en 1984 le projet GNU pour « ramener l'esprit de coopération qui prévalait

dans la communauté informatique des jours anciens ». GNU lutte contre l'esclavage de l'homme, par la machine ou par ceux qui ont l'exclusivité de sa programmation, et œuvre pour la libre diffusion des connaissances. Le projet qui relève autant de l'éthique que de la philosophie politique a pour objectif de construire un UNIX dont tous les logiciels sont partageables. Ce système d'exploitation qui existait déjà en 1969 a donné naissance à une famille de systèmes dont les plus populaires aujourd'hui sont GNU/LINUX, BSD et Mac OS X.

Stallman fixe ensuite avec Eben Moglen un cadre juridique sous forme de licence publique pour encourager le développement du logiciel libre en inventant notamment le « Copyleft » qui permet le libre partage des expériences et des modifications tout en évitant la récupération et l'intégration de celles-ci, empêchant son intégration dans les produits protégés par les droits d'auteurs...

**@logiciels-libres.be** a pour objectif d'interroger l'état du développement du logiciel libre, d'éclairer les intérêts et enjeux de ce projet, de tester Linux et de prendre part à sa co-construction en permettant - à ceux qui le souhaitent - de l'installer sur leur ordinateur.

Tables rondes avec la participation de :

**A 10h30**

- Denis FRERE**, informaticien, professeur de morale, Président de la section locale **PAC** de Jumet
- Paul FICHEROULLE \***, député, co-auteur d'un projet de décret sur l'utilisation des logiciels libres dans la fonction publique
- Robert VISEUR \***, ingénieur civil en informatique et gestion, fondateur de **ECOCENTRIC**
- Réginald RATZ**, fondateur et administrateur de **LiliT asbl** (Liège Linux Team)
- Georgy BAUDART**, fondateur de Bawetic asbl
- Nicolas PIERRET**, Citoyen utilisateur militant du Linux.
- René VIFQUIN**, formateur NTIC de P.A.C.

\* Sous réserve.

**A 14h30**

- Michel HANNICK**, directeur de la société MICOTEC
- Philippe TOMBAL**, fondateur de l'asbl Bawetic
- Gérald JAMSIN-LECLERCQ**, Form'Action André Renard, responsable informatique et multimedia
- Manu RADOUX**, responsable du Service social du CPAS de Chaudfontaine, Président du CLEO Jeune de Sprimont
- Vincent DESSART**, instituteur et webmaster à l'école primaire Libre du Wérihet à Vivegnis
- Dimitri BOUCQUEAU**, IT manager - Service informatique de l'administration communale de La Louvière
- Jean DUMONT**, responsable informatique à l'administration communale de Fléron
- Jean-François ISTASSE**, Président du Parlement de la Communauté Française
- Nicolas PETTIAUX**, promoteur de logiciels libres, professeur d'Université, ancien Président de l'AFULL (association francophone des utilisateurs de logiciels libres)

Qu'est-ce qu'un **COPYLEFT** ?

Le Copyleft est une façon de rendre un programme ou toute autre œuvre libre, et qui requiert que toutes les versions modifiées et étendues du programme soient libres également.

